

CONSEIL COMMUNAUTAIRE CALI

À Izon, 40 créations d'emplois à la clé...

Les élus ont validé une aide de 70 000 € à la société Combronde qui développe à Izon son activité. Une unité neuve va être construite ainsi qu'une nouvelle liaison diminuant le trafic et perspective de ferroutage. Le projet est estimé à 9 millions d'euros, avec à terme la création de 40 emplois supplémentaires.

Anne CAZAUBON

Lorsqu'en janvier 2013, le groupe Combronde implanté à Thiers dans le Puy de Dôme se porte acquéreur à la barre du tribunal de commerce des transports Arnaud, le Libournais pousse un grand ouf de soulagement. La totalité des effectifs, 112 salariés (auxquels s'ajoutent les 15 emplois de la société BTD à Saint-Loubès, une de ses filiales), sera conservée, ainsi que le site de Lagorce sur lequel le groupe imagine même un développement. D'autant qu'avec cette acquisition, le groupe Combronde (70M de CA), spécialiste du transport routier et ferroviaire, a bien l'intention de renforcer sa position en Gironde après avoir repris deux ans plus tôt les transports Bettoli à Quinsac. Les dirigeants y voient une opportunité de développer de nouvelles lignes sur de nouveaux axes mais avouent aussi une autre ambition : y développer clairement le fret ferroviaire. Car depuis 2010, Combronde possède sa propre société Ferovergne et assure le transport ferroviaire de ses camions notam-



ment entre Clermont-Ferrand et Le Havre.

Sous-préfecture et Communauté d'agglomération du Libournais ré-évaluent alors à l'opportunité d'un embranchement ferroviaire proche du site de Lagorce. Un temps était évoquée la zone d'Anglumeau à Izon. « Sur ce site, je réaffirme la forte volonté de la Cali à contribuer à structurer un terminal embranché pour implanter 2 ou 3 sociétés, dont la société Combronde avec laquelle nous discutons depuis plusieurs mois », notait en janvier 2015 lors de ses vœux le président Philippe Buisson qui détaillait alors les ambitions du groupe Combronde dans le Libournais : l'un à Lagorce pour une activité de reconditionnement de palettes pouvant générer 25 emplois, l'autre à Anglumeau pour la création d'une base logistique (90 emplois) et ce à une échéance du début de l'année 2016.

Depuis son implantation dans le Sud-ouest, le groupe Combronde a investi plus de 4,5 millions d'euros pour améliorer ses sites de production. À Lagorce l'atelier de récupération de palettes a été ouvert et 14 personnes y ont trouvé un emploi au début de l'année 2016. Une

Le groupe Combronde poursuit son développement sur le territoire.

année durant laquelle le groupe a poursuivi son déploiement sur le territoire en s'implantant sur une parcelle d'environ 5 hectares à Izon, là précisément où le président Buisson l'appelait de ses vœux, sur la zone intercommunale d'Anglumeau avec la construction d'une unité de 10 200 m² environ dont 600 m² de bureaux, 1 600 m² d'ateliers de réparation et de conditionnement et près de 8 000 m² de stockage. 40 créations d'emplois sont prévues.

De plus, la création de ce site prévoit la création d'une voie de liaison avec le voisin spécialiste américain des emballages en verre, l'entreprise O.I. Manufacturing, afin de rationaliser les flux entre ces deux partenaires. L'enjeu est la diminution d'environ 6 750 véhicules minimum par an sur la départementale 242. Enfin, le déploiement prévoit aussi la réactivation

de l'embranchement fer qui jouxte le terrain offrant ainsi l'opportunité à l'entreprise de développer le fret ferroviaire et limiter les trafics de poids lourds. Les études présagent une diminution de 4 000 véhicules par an sur la D242.

9 millions d'euros et 40 emplois de plus

Pour ce projet total qui représente 9 millions d'euros, le groupe Combronde a sollicité l'aide de la Cali laquelle, par les voix de ses élus lundi 26 juin au soir, lui a accordé une subvention de 70 000 euros justifiée par un projet de développement d'envergure, la création d'une quarantaine d'emplois et la limitation du trafic poids lourd sur son territoire. « La Cali montre ainsi qu'elle est un partenaire fidèle d'une société qui a sauvé des emplois à Lagorce. La société fonc-

tionne très bien et développe une activité intéressante sur Izon avec une perspective de ferroutage. Elle aurait pu se rapprocher de sa base en Auvergne ou de la Métropole mais elle a choisi le territoire », soulignait Philippe Buisson⁽¹⁾. La Métropole justement il en était aussi question au détour d'une autre délibération qui entérinait la coopération entre les deux collectivités notamment par le biais d'une co-rédaction d'un protocole cadre sur la période 2017/2020 qui ouvre des champs de partenariats sur trois enjeux majeurs que sont l'accueil et la mobilité des populations ; le développement économique et touristique et l'approvisionnement des circuits courts et la valorisation des ressources locales. L'occasion pour le président de rappeler l'important dialogue initié avec la Métropole. « Nous avons des échanges quasi quotidiens. Et un des symboles qui montrent que nos territoires discutent c'est qu'Alain Juppé a souhaité que ce soit le maire de Libourne (ndlr, en l'occurrence lui) qui préside le comité rassemblant une vingtaine d'élus concernés par les centres hospitaliers. C'est un contrat de confiance qui sous-tend cette collaboration formalisée par ce protocole » terminait-il. Un déploiement très opérationnel est à venir avec plusieurs rencontres organisées d'ici la fin de l'année et une signature officielle en octobre.

(1) Plus mesuré dans ses propos, le vice-président Jacques Legrand a tenu à rappeler que le terrain d'une valeur de 1,3 million d'euros avait été baissé à 1 million. « Aussi ce n'est pas une aide de la Cali à hauteur de 70 000 euros mais plutôt 100 000 euros. J'espère que la société se rappellera aussi de nos efforts » ajoutait-il.

